



**Pour publication immédiate**

## **COMMUNIQUÉ**

### **Impact de la crise dans les fermes porcines familiales**

**Ville de Sainte-Marie, le 7 juin 2011** – Au cours des derniers mois, à la suite de la fermeture ou de la faillite de plusieurs fermes porcines familiales en Nouvelle-Beauce, le préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, monsieur Richard Lehoux demande au gouvernement du Québec la mise en place urgente de mesures afin de contrer cette grave crise.

Actuellement, tous les citoyens de la Nouvelle-Beauce sont concernés par cette crise puisqu'ils la subissent tous à divers niveaux. Les plus touchés sont évidemment les producteurs porcins eux-mêmes qui se voient obliger d'arrêter leur production. Ils perdent ainsi leur revenu, parfois leur maison en plus de leur ferme qui est souvent un bien légué de génération en génération. Ils se voient dans l'obligation de mettre fin à leur production malgré de grands efforts et une gestion compétente. Aussi, la relève qui était prête à succéder, ne le fait pas en raison de la crise existante. En plus de ceux qui ferment, plusieurs autres sont à bout de souffle.

En complément des producteurs eux-mêmes, tant d'autres emplois sont reliés à la production porcine. Que ce soit les meuneries et les autres fournisseurs d'intrants agricoles, tous subissent les effets négatifs de cette situation. C'est également l'activité de plusieurs commerces et bureaux professionnels qui en subit les conséquences.

Par ailleurs, ce sont tous les propriétaires fonciers de la Nouvelle-Beauce qui doivent en payer les coûts. En effet, avec une diminution de la valeur foncière des bâtiments porcins dans toutes les municipalités du territoire, c'est un transfert fiscal qui s'effectue surtout vers le secteur résidentiel.

À titre d'exemple, au rôle triennal 2011-2012 et 2013, avec une baisse de près de 12 M \$ de la valeur des bâtiments porcins à Saint-Bernard, ceci a provoqué un transfert fiscal en grande partie vers les propriétaires de résidences. Du fait que les valeurs des propriétés de type résidentiel unifamilial ont augmenté de 13,07 % pour un montant de 7 600 000 \$, si l'on considère que le taux de taxation a été maintenu à 0,9665 \$, un propriétaire qui avait une évaluation foncière de 150 000 \$ a vu sa valeur augmenter à 169 605 \$, celui-ci doit donc absorber une augmentation de 189,48 \$ soit une hausse de 12 % de ses taxes municipales.

Nous estimons qu'environ 81 % de la baisse des bâtiments porcins a été absorbée par les propriétés de type résidentiel. Il est donc possible de conclure que si les bâtiments porcins n'avaient pas été l'objet d'une baisse aussi importante, les propriétaires résidentiels n'auraient pas eu d'augmentation de leur compte de taxes puisque le taux de la taxe foncière aurait diminué.

*Les diminutions sont pour les présents rôles d'évaluation et si les fermetures ou les faillites continuent, nous pouvons croire que cette baisse de la valeur des bâtiments porcins se poursuivra également pour les prochains rôles d'évaluation.*

*Comme il a été constaté, tout comme les producteurs porcins qui sont victimes de l'actuel système, les propriétaires de résidences de toutes les municipalités paient également. Que ce soit par les taxes foncières et scolaires ou encore par la perte d'emplois dans les secteurs connexes à l'agriculture ainsi que les fournisseurs d'intrants pour les activités d'une ferme.*

*Somme toute, la MRC de La Nouvelle-Beauce constate que si aucune mesure significative n'est apportée, la Nouvelle-Beauce tout comme d'autres régions du Québec où la présence de l'activité liée aux exploitations porcines est présente, nous connaissons :*

- ✓ *Une détérioration de l'économie régionale et des pertes d'emplois;*
- ✓ *Une augmentation des taxes foncières des propriétaires de résidences afin de combler le manque de revenus liés à la diminution de la valeur des bâtiments porcins;*
- ✓ *Une perte d'une relève agricole par le désintéressement dû aux difficultés financières des fermes;*
- ✓ *Une perte significative du nombre de fermes familiales pourtant à la base de notre agriculture et de la **vitalité des régions rurales**;*
- ✓ *Une morosité et même de la détresse chez les producteurs agricoles et une perte de leurs compétences comme gestionnaires.*

*Sans être alarmiste, l'actuelle crise du porc est selon monsieur Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, préoccupante et nécessite une intervention concertée de plusieurs partenaires, dont le gouvernement du Québec.*

- 30 -

Source : *Mario Caron, directeur général  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
Tél. : 418 387-3444, poste 111*

Pour entrevue : *M. Richard Lehoux, préfet  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
Tél. : 418 387-3444*